

Sommaire

Actualité de la Chambre p.1 à 3

News de la Chambre septembre 2005

Programme d'activités du mois d'octobre et novembre

Agenda Culturelle p. 4

Appels d'offres p. 5

Annonces p. 6

Dossier p.7 à 11

Synthèse des rencontres de la FEC

Echos de l'étranger p.12 à 14

Monde p. 12 à 13

Economie p. 14

Echos du Congo p.15 à 22

Sécurité portuaire: Des gardes-côtes américains en inspection au port de Matadi.

Les Etats-Unis forts de la caution morale du Fmi annulent 71 millions s'encours de dette extérieure de la RDC

Sur les 8 premiers mois de 2005: Le taux d'inflation calculé en glissement annuel est de + 26,8%.

Processus électoral: le référendum constitutionnel prévu fin décembre.

La Grande Bretagne accorde 55 millions Usd pour la réhabilitation des routes.

Le Fmi et la Banque Mondiale d'accord pour l'amélioration des salaires des enseignants.

Sous la supervision du Copirep les experts balisent la voie de la libéralisation du secteur des assurances.

Près de 6 millions de Usd pour des opérations agricoles d'urgence en RDC.

IRM décidée à combattre les tracasseries le long du fleuve Congo et ses affluents.

Une mission du Fmi dépêchée à Kinshasa pour scruter le budget 2006.

Contact

C/o Alliance Belgo
Congolaise
Av. de Justice
2703 , Kinshasa
Gombe
R.D.Congo

Heure d'ouvertures
Du secrétariat

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 13 h 00
et 13h.30 à 16h30

Téléphone

0 81 88 48 319
89 49 292

E-mail :

ccbc@gbs.cd

Site web

www.ccbc-rdc.be



Activités CCBC du mois de septembre

Martino 13 – 09 - 2005

Dans le cadre du 175 ième anniversaire de la Belgique et de 25 ans de fédéralisme, la Chambre, Cilu, la Rawbank et Cobra ont eu le plaisir d'inviter les membres de la Chambre à la première de la pièce de théâtre « MARTINO » au CWB.

« Martino » est une pièce de Arne Sierens dramaturge flamand contemporain, produite par le Koninklijke Vlaamse Schouwburg, et portée par des comédiens dont la plupart sont d'origine congolaise.

La pièce raconte comme un journal, une succession de nuits dans un snack-bar du quartier sud de Gand, ville universitaire de Flandre. C'est là que l'écrivain Arne Sierens campe ses personnages : les proprios Alex et Patricia, frère et sœur, Benito le cuistot ; Willy le chauffeur de Taxi et les deux jeunes, Gaetan et Evelyne.

CCBC – INFO Spéciale Conférence entreprendre en Afrique centrale

Une CCBC – Info spéciale “ Conférence Entreprendre en Afrique centrale ” a été envoyé aux membres de la Chambre. Il reprenait le résumé de l'ensemble des interventions de la conférence à laquelle la CCBC avait participé fin du mois de juin.

Cette édition spéciale pourra être consultée très prochainement sur le site internet de la CCBC : www.ccbc-rdc.be

Réunion Input 14 – 09 – 05

Une réunion a eu lieu dans les bureaux de la Chambre le mardi 14 septembre avec les promoteurs du programme Input et la déléguée de la CCBC.

Pour rappel, Input est une première étape du programme PROINVEST – CDE de promotion et d'appui aux secteurs Eau, Energie et Transport dans les pays ACP ;

INPUT 2005 mobilisera les principaux acteurs d'Afrique de l'Ouest et Centrale et d'Europe et les réunira lors d'une conférence régionale organisée, du 30 novembre au 2 décembre, à Accra (Ghana). Cette conférence régionale réunira de 250 à 300 participants de haut niveau.

Monsieur Bruno van den Branden et Monsieur Gilbert Masela , promoteurs du projet pour la RDC cherchent à mobiliser les principaux acteurs actifs dans ces secteurs précités en RDC.

Une réunion de présentation du projet a eu lieu le jeudi 22 septembre.

Pour plus d'information, veuillez consulter leur site : www.input-proinvest-eu.org

Réunion CDE 20-09-05

Une rencontre a eu lieu entre Monsieur Walter Coscia du Centre de développement des entreprises (CDE) , Monsieur Jérôme Roux, Attaché économique et commercial pour la Région de Bruxelles et le Président de la Chambre.

Monsieur Walter Coscia était en RDC afin de préparer une mission de compagnonnage industriel dans les secteurs de l'agriculture, de l'eau, de l'énergie et de l'environnement. Cette mission aura lieu du 5 au 13 décembre prochain, elle est organisée par le CDE en partenariat avec l'Awex et l'APEFE.

Conseil d'administration du 29-09-03

Un Conseil d'administration s'est tenu le jeudi 29 septembre dans les bureaux de la Chambre
Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

- Lecture et approbation du P.V du C.A du 30/08/2005 et du P.V. 19/05/2005
- Statuts coordonnés
- Demande de subside
- Activités du mois de septembre
- Activités mois d'octobre et novembre
- Divers

Statuts coordonnés

Maître Decamp a fait les démarches afin de faire notarié les Statuts de la Chambre.

La prochaine étape est l' introduction du dossier auprès du Commerce Extérieur. Ensuite, le dossier devra être soumis au Ministre de la Justice, pour approbation finale.

Demande de subsides

Une demande de subsides a été introduite au Comité ad hoc " Subsidiation des Chambres de Commerce belges à l'étranger » du Service Public Fédéral Affaires Etrangères Commerce extérieur et Coopération au Développement

Le dossier final comportait des demandes de subsides pour 8 activités.

Notamment :

- Déjeuners conférences
- Pièce de théâtre KVS
- Annuaire 2005 – 2006
- CCBC-INFO
- Mission de prospection
- Rallye culturel
- Stand semaine Belge GHK
- Accueil d'investisseurs potentiels

Activités du mois d'octobre

- Organisation d'un déjeuner conférence ayant pour thème : Les défis du développement en RDC : Approche par les OMD. Le 26 octobre au Memling.
- Distribution de l'annuaire 2005-2006
Préparation de « la semaine Belge » au grand Hôtel de Kinshasa

Activités du mois de novembre

- La Chambre de Commerce invitera ses membres au cocktail d'ouverture de la semaine belge du GHK, le lundi 7 novembre.
- Mise sur pied d'un stand de présentation de la CCBC et ses membres à l'occasion du cocktail d'ouverture de la semaine Belge.
- Organisation d'un déjeuner conférence dans le cadre de « La semaine Belge » du GHK, avec Monsieur Johan Swinnen , Ambassadeur de Belgique, le 10 novembre au GHK. Le déjeuner conférence ayant pour thème : « La Transition en RDC : Bilan et perspectives. »
- Préparation d'un rallye culturel familial à l'occasion du 175^{ème} anniversaire de la Belgique.

**Programme d'activité du mois d'octobre au
Centre Wallonie - Bruxelles**

« Emala », spectacle de musique présenté par le groupe La Sanza

Jeudi 6 et vendredi 7 octobre à 19h00 au Centre Wallonie-Bruxelles

« Congo River, au-delà des ténèbres », un film de Thierry Michel

Vendredi 14 octobre à 14h00, et du mercredi 12 au samedi 15, tous les jours à 19h00.
Centre Wallonie-Bruxelles

« La Dérive », pièce de Sangi Sonsa, mise en scène de Mitendo, jouée par la Compagnie Théâtre des Intrigants.

Mardi 18 octobre à 19h00 au Centre Wallonie-Bruxelles

« Tripes d'or », de Fernand Crommelynck, dans une adaptation kinoïse de Yoka Lye Mudaba.

Mercredi 19 octobre à 19h00 au Centre Wallonie-Bruxelles

« La symphonie des vampires » de Mwambayi Kalengayi, mise en scène de l'auteur, interprétation de la troupe Crasa

Jeudi 20 octobre à 19h00 au Centre Wallonie-Bruxelles

« Son prénom malgré lui », pièce écrite par Joseph Kodeih, mise en scène de Ados Ndombasi. Interprétée par l'Ecurie Maloba

Vendredi 21 octobre à 19h00 au Centre Wallonie-Bruxelles

fourniture et la pose de matériels électriques et accessoires de mise en oeuvre à basse tension.

Financement : Banque mondial
Responsable dossier : REGIDESO
Date limite : 28-10-05

Lutte anti – érosive / lodja / Kasai Oriental

Responsable dossier : Agence locale d'Exécution (ALE) Alternatives
Date limite : 28-10-05

Consultant(s) pour le contrôle et la surveillance des marchés de fournitures et montages d'installations de la composante électricité.

Financement : IDA
Responsable dossier : BCMI, M. Jean Maillot
Date limite : 18-10- 02

"La Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED (COFED) lance un appel d'offres en lot unique en vue du recrutement d'une société appelée à lui fournir les services d'appoint à son fonctionnement (secrétariat, administration et comptabilité, chauffeurs et nettoyage des locaux) jusqu'au 31 juillet 2006.

Responsable dossier : www.minfinrdc.cd
Date limite : 31-10-05

La présente rubrique est constituée d'annonces, dont l'insertion n'engage pas la responsabilité de la CCBC.

Propositions d'affaires

La société Shama Limited recherche un partenaire Congolais pour la distribution des produits pharmaceutiques, du sel marin raffiné et des sacs d'emballage en jute.

Contact : Monsieur Ousman, tél : +228 227 77 72, Fax + 228 227 77 62, E-mail shama_limited@yahoo.fr

La Fec a organisée des rencontres dans le courant des mois de juillet août et septembre avec différents décideurs.

Les thèmes récurrents des différents entretiens étaient :

- L'adhésion de la RDC à l'OHADA
- La privatisation des entreprises publiques
- La lutte contre le secteur informel
- Le règlement de la dette intérieure
- L'insécurité juridique et judiciaire

Dans ce dossier vous trouverez la synthèse de certaines de ces rencontres.

1. Rencontre avec S.E.M. le Vice-Président de la République de l'ECOFIN (13/07/05)

Questions soulevées et solutions proposées par la FEC :

| Problèmes soulevés | Solutions proposées |
|---|---|
| Insécurité juridique et judiciaire | Mise en place effective des tribunaux de commerce et accélération du processus d'adhésion de la RDC à l'OHADA |
| Privatisation des entreprises publiques | Intégration à la FEC des entreprises publiques afin de finaliser le processus de privatisation |
| Lutte contre le secteur informel | |
| Règlement de la dette intérieure | Instruction du Vice-Président en charge de l'ECOFIN au Ministre des Finances pour exécution du transfert en faveur des bénéficiaires conformément aux protocoles signés |

Le Président de la FEC a fait savoir au Vice-Président que la FEC élabore actuellement un état des lieux de l'économie nationale par secteurs et par provinces qui permettra de rédiger un programme général à présenter et à discuter avec le Gouvernement.

Il a souhaité que la FEC, à travers ses membres, puissent prendre une part active à la relance de l'économie formelle. Autant elle doit travailler pour la sauvegarde des acquis des Entreprises, autant elle doit s'investir pour la recherche constante de solutions afin d'améliorer le cadre d'exercice des affaires.

De plus, le Président de la FEC souhaite que par la Commission Economico-financière, le Gouvernement s'appuie davantage sur la Fédération via son Comité de Direction car il a en son sein, des membres ayant une véritable expérience dans leur domaine respectif.

Le Vice-Président a fait savoir que nombreux sont les chantiers des réformes dont l'objectif est la relance de l'économie dans l'entre-temps considère comme acquis :

- La stabilité du cadre macroéconomique, du taux de change et un taux de croissance de 7% ont été rendu possible grâce à une gestion rigoureuse au niveau budgétaire et monétaire, signe encourageant pour les opérateurs économiques.
- L'accès par les sociétés locales au marché des travaux publiques sera acquis grâce au projet de loi qui leur réserve 25% des marchés des études, mais que parallèlement nous devons rester objectifs face aux conditions imposées par les bailleurs de fonds.
Le Vice-Président souhaite que la FEC approche les bailleurs de fonds afin qu'ils assouplissent leurs conditions d'accessibilité au marché public.

Voulant répondre aux problèmes du moment, le Vice-Président a admis que la justice a besoin d'une réforme profonde et d'une mise à niveau. Mais, vu qu'il s'agit d'un pouvoir distinct et indépendant de l'Exécutif, le Gouvernement a le plus grand mal à y parvenir. Il ne peut agir que via le Conseil Supérieur de la Magistrature, outil qu'il entend bien utiliser pour tenter d'améliorer la situation. Par ailleurs, pour une meilleure efficacité de la justice, sa Commission et lui-même sont favorables à une coopération dans ce domaine pour la formation et pourquoi pas, pour une relecture du droit.

A propos de l'adhésion de la RDC à l'OHADA, le dossier est sur la table du Gouvernement qui attend la finalisation du projet afin de pouvoir l'adopter conformément aux textes légaux en vigueur.

Au sujet de la privatisation des entreprises publiques, la politique générale du Gouvernement évoluait vers la privatisation de la gestion et la création d'entreprise d'économie mixte où la gestion sera confiée aux partenaires privés comme par exemple dans le secteur du transport en commun et de la SNCC. Les modifications des textes pour y parvenir sont au niveau du COPIREP.

Le Vice-Président s'est, par ailleurs, dit favorable au retour des entreprises du Portefeuille de l'Etat à la FEC et a demandé au Président de la FEC de se concerter à ce sujet avec les Ministres concernés.

La lutte contre le secteur informel est une priorité de sa Commission, et compte y parvenir entre autre via la DGI afin d'identifier tous les opérateurs économiques qui échappent à l'Etat jusque dans les communes et les territoires. Le Vice-Président souhaite approfondir l'idée proposée par la FEC d'une adhésion obligatoire de tout opérateur économique à une association professionnelle.

Le Vice-Président a informé la FEC que sa Commission est en train de finaliser les études devant conduire à l'élaboration de textes sur :

- La libéralisation du secteur des assurances, monopole de la SONAS depuis 1966, ce qui permettra de sécuriser les investisseurs ;
- La mise en place d'un guichet unique pour faciliter les formalités administratives de création des entreprises ;
- L'accès à l'emprunt par l'hypothèque immobilière. La Banque Mondiale a donné son accord pour financer cette étude car ce dossier le tient particulièrement à cœur et a besoin de l'expertise de la FEC pour y parvenir.

2. Rencontre avec S.E.M. le Président de l'Assemblée nationale (16/08/05)

Questions soulevées et solutions proposées par la FEC :

| Problèmes soulevés | Solutions proposées |
|--|---|
| Insécurité juridique et judiciaire | Mise en place effective des tribunaux de commerce et l'accélération du processus d'adhésion de la RDC à l'OHADA Sécurité des investisseurs par l'amélioration du Code des investissements et par la promotion de la structure juridique de la SARL en supprimant l'autorisation présidentielle par l'augmentation de son capital ainsi de réduire son taux de 6% à 1% Eliminer le système de contrôle des prix ; contradiction dans une économie libérale Promulguer une loi-cadre sur la privatisation Publier les mesures d'application du code du travail Modifier les textes régissant le commerce Annuler la mission de contrôle parlementaire au sein des entreprises privées |
| Nécessité d'une stabilité macro-économique | |
| Bonne gouvernance | |
| Lutte contre le secteur informel | |
| Renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale | |

Un document reprenant les détails a été remis au Président de l'Assemblée nationale.

En réponse, le Président de l'Assemblée nationale s'est dit attentif aux préoccupations de la FEC notamment :

- le contrôle parlementaire au sein des entreprises privées au sujet de la réintégration de leurs agents licenciés conformément à la loi, en précisant qu'il n'a jamais été question que la Commission Parlementaire se substitue aux agents de l'Etat qualifiés en la matière et aussi a-t-il proposé une rencontre entre la FEC et les membres de son cabinet afin de pouvoir étudier ce problème et dissiper d'éventuels malentendus ;
les lois réalistes qui répondent aux attentes du peuple, en général, et du monde des affaires, en particulier, l'Assemblée nationale souhaite envoyer des signaux forts à l'égard des investisseurs en se penchant sur certains textes d'intérêt commun qui ne nécessitent pas de longs débats ;
- l'absolue nécessité de la paix, de la stabilité macroéconomique et de la bonne gouvernance au Congo pour assurer le monde des affaires afin qu'ils investissent en RDC pour le bien-être des populations.

3. Rencontre avec l'Ambassadeur de l'Union européenne (18/08/05)

Le Président de la FEC a évoqué le principe selon lequel la FEC doit devenir un lieu de réflexion dont l'objectif est d'améliorer le cadre des affaires pour le développement économique de la RD Congo et la préparation du programme général, dont question au point 1, à présenter et à débattre avec le Gouvernement et qui donne la vision de la FEC sur la relance de l'économie nationale.

Questions soulevées et solutions proposées par la FEC :

| Problèmes soulevés | Solutions proposées |
|--|--|
| Relance de l'économie | Bonne gouvernance pour rassurer le monde des affaires et attirer des investissements |
| Installation des tribunaux de commerce | |
| Adhésion à l'OHADA | |

L'ambassadeur a précisé que l'UE, dans son implication politique, évolue de l'assistance et du financement des infrastructures vers l'assistance à l'organisation des élections, de la réforme de la justice et de la promotion de bonne gouvernance.. Il a proposé à la FEC, ce à quoi son Président a répondu favorablement, de s'impliquer au projet de mise en place d'une Commission mixte de contrôle de la bonne gouvernance en RDC.

Il a promis d'intervenir auprès des autorités concernées en faveur de l'installation des tribunaux de commerce et de l'adhésion de la RDC au traité de l'OHADA

4. Rencontre avec Son Excellence Monsieur le Ministre du Portefeuille (18/08/05)

Questions soulevées et solutions proposées par la FEC :

| Problèmes soulevés | Solutions proposées |
|---|---|
| Privatisation des entreprises publiques | Intégration des entreprises publiques dans la FEC pour finaliser la privatisation soit de leur capital soit de leur gestion |

S.E.M. le Ministre a précisé que la vision de la FEC rejoignait sa préoccupation face aux défis du développement et a approuvé l'idée de regrouper toute l'activité économique au sein d'une seule fédération. Il a émis le souhait de la FEC se concerter avec l'ANEP afin de lui soumettre un dossier qu'il défendra au niveau de l'ECOFIN pour lever cet obstacle.

5. Rencontre avec S.E.M. l'Ambassadeur de Belgique (23/08/05)

Un point à l'ordre du jour :

- Présentation à l'Ambassadeur de Belgique par le Président de la FEC du projet de renforcement des capacités

Ce projet permettra de :

- renforcer les capacités internes de la FEC en vue d'améliorer la qualité et la diversité des services ainsi que les interventions en faveur de ses membres ;

- améliorer les mécanismes de collecte, de stockage, d'analyse, de traitement et de diffusion de l'information ;
- lever les obstacles liés au fonctionnement de la FEC ;
améliorer l'argumentaire de la FEC vis-à-vis de ses différents partenaires nationaux et étrangers.

Prenant la parole, l'Ambassadeur de Belgique a, après avoir obtenu les réponses nécessaires à ses interrogations, pris l'engagement de faire étudier ce projet avec la plus grande attention.

Revenant sur des dossiers d'actualité, Monsieur l'Ambassadeur a apporté certaines précisions concernant :

- La paix, la sécurité, la justice, la bonne gouvernance et la promotion de l'éthique dans les affaires, sont des éléments essentiels pour le développement économique de la RDC et c'est pourquoi Monsieur l'Ambassadeur est favorable au fait que la FEC occupe un siège au sein de la Commission mixte sur la bonne gouvernance.
- L'intervention des opérateurs économiques du secteur privé, par leur participation, à l'organisation logistique et matérielle des élections.
- L'implication du secteur privé comme vecteur de normalisation des relations entre la RDC et ses voisins et plus particulièrement, ceux situés à l'Est. En effet, ajoutera l'Ambassadeur, le renforcement économique vient en appui aux actions politiques et diplomatiques pour la promotion de la paix où la RDC doit, à nouveau, jouer son rôle de leader dans la sous-région.

La banque mondiale présente un plan d'action pour aider les pays africains à produire des résultats

Washington, le 12 septembre 2005. Les administrateurs de la Banque mondiale ont examiné le Plan d'action pour l'Afrique du Groupe de la Banque, qui doit appuyer les efforts déployés par les pays africains pour accélérer leur croissance, s'attaquer à la pauvreté et atteindre les objectifs de développement pour le Millénaire (ODM).

Le Plan d'action pour l'Afrique qui doit être examiné par le Comité du développement durant l'Assemblée annuelle de la Banque mondiale et du FMI s'appuie sur les engagements pris par la communauté internationale pour mobiliser des ressources supplémentaires aux fins du développement de l'Afrique. Il concrétise également les engagements pris par les pays membres du G-8 et d'autres partenaires avant la réunion de Gleneagles et durant celle-ci en formulant des mesures claires et concrètes pour garantir que les pays africains, le Groupe de la Banque mondiale et la communauté de développement orientent leurs efforts sur l'obtention de résultats mesurables. De manière générale, le plan définit un cadre pour guider l'utilisation des ressources disponibles pour la période 2006-2008 en vue de produire des résultats dans les domaines de la croissance économique, du développement humain et de la réduction de la pauvreté, et pour faire en sorte que le surcroît d'aide qui sera accordé par rapport aux niveaux actuels soit utilisé de manière à en démultiplier l'impact.

Les pays africains, avec l'appui de leurs partenaires de développement, concevront des stratégies pour accélérer leur croissance économique et donner la possibilité à une plus grande partie de leur population, notamment les groupes pauvres et la population féminine, de participer à cette croissance et d'en bénéficier.

Le Plan d'action pour l'Afrique met essentiellement l'accent sur la fourniture d'un appui aux pays africains dans trois grands domaines :

- l'établissement d'un appareil étatique capable et l'amélioration de la gouvernance;
- le renforcement des facteurs de la croissance : tels que le développement d'un secteur privé africain dynamique, l'accroissement des exportations, l'augmentation des investissements dans l'infrastructure, l'amélioration de la productivité de l'agriculture ; et l'investissement dans les actifs des groupes de population pauvres ou défavorisés, notamment les femmes, par le biais d'un relèvement de leur niveau d'instruction, de l'amélioration de leur état de santé et de l'élargissement de leur accès à des opportunités économiques ;
- l'accroissement de l'impact des partenariats forgés entre gouvernements, pays bailleurs de fond et organismes de développement.

Le développement de l'Afrique subsaharienne continue de représenter le défi le plus grave qui se pose au monde en ce domaine. Au cours des 20 dernières années, le nombre de pauvres a doublé en Afrique pour passer de 150 millions à 300 millions de personnes, soit plus de 40 % de la population

de la région. L'Afrique est toutefois prête à changer de cap : les responsables sont désormais plus résolus à aider l'Afrique à prendre l'initiative et à acquérir la maîtrise des programmes de développement ; les résultats économiques et sociaux s'améliorent, puisque dans 16 pays le taux de croissance annuel moyen du PIB dépasse 4,5 % ; les deux tiers des pays de la région affichent des progrès en direction d'un ou plusieurs ODM, et la moyenne des notes attribuées dans le cadre de l'Évaluation de la politique et des institutions nationales (CPIA) de la Banque augmente depuis dix ans.

Les 38 pays sur la voie de l'annulation

Dix-huit pays, essentiellement africains, vont bénéficier de l'annulation de 40 milliards de dollars de dette. Ils pourraient être rejoints par vingt autres pays, portant à 56,7 milliards de dollars la totalité de la somme effacée. Ces dettes ont été contractées auprès du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement.

La première vague d'effacement de dettes s'appliquera au Bénin, à la Bolivie, au Burkina Faso, à l'Éthiopie, au Ghana, au Guyana, au Honduras, à Madagascar, au Mali, à la Mauritanie, au Mozambique, au Nicaragua, au Niger, au Rwanda, au Sénégal, à la Tanzanie, à l'Ouganda et à la Zambie.

Les vingt autres pays sont le Burundi, le Cameroun, le Tchad, la République démocratique du Congo, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Malawi, Sao Tomé et Príncipe, le Sierra Leone, la République Centrafricaine, les Comores, le Congo Brazzaville, la Côte d'Ivoire, le Laos, le Liberia, la Birmanie, la Somalie, le Soudan et le Togo.

Les 18 premiers pays ont été sélectionnés par les pays riches du G8 car ils avaient déjà réussi un examen de passage pour bénéficier d'une initiative d'allègement de la dette mise au point en 1996 par la Banque mondiale et le FMI, appelée initiative PPTE (pays pauvres très endettés). Pour bénéficier du même dispositif, les 20 prochains pays devront avoir répondu à toutes les conditions dictées par ce processus.

A l'origine, cette initiative visait à alléger le fardeau de la dette aux pays les plus démunis pour leur donner une chance d'un nouveau départ. Les bénéficiaires doivent cependant s'engager à consacrer les sommes ainsi dégagées à la santé et l'éducation et à mener des réformes économiques en faveur de la croissance et de la réduction de la pauvreté. Plusieurs stades sont prévus pour être pleinement éligible au programme PPTE. Les 18 pays retenus sont ainsi déjà arrivés au «point d'achèvement», alors que les 20 en attente n'en sont qu'au «point de décision», un stade inférieur. Si au bout de trois ans, le ratio d'endettement extérieur d'un pays candidat demeure «insoutenable», le pays est formellement éligible, il est considéré comme étant au «point de décision».

Pour atteindre le prochain stade, les pays devront avoir achevé les réformes économiques. La communauté internationale s'engage alors à apporter une assistance suffisante en cas de chocs extérieurs, comme par exemple des chutes des prix à l'exportation.

Source AFP

Les Chinois dans les étoiles

La fusée transportant deux taïkonautes chinois a décollé mercredi pour le deuxième vol spatial habité de l'histoire du pays. La mission de la navette Shenzhou VI doit durer jusqu'à cinq jours.

La fusée « Longue Marche » a décollé à 1H00 GMT (3 heures à Bruxelles) depuis la base de lancement de satellites de Jiuquan, emportant à son bord les taïkonautes Fei Junlong et Nie Haisheng. 23 minutes après le décollage, le vaisseau est entré en orbite, a annoncé le gouvernement.

Je me sens très bien, a été le premier commentaire de Fei qui s'exprimait devant des centaines de millions de Chinois. Rompant avec la tradition de secret cultivé par l'agence spatiale chinoise, China Central Television a retransmis en direct la totalité du vol, et a montré le président Hu Jintao en train de regarder le décollage depuis un centre de contrôle à Pékin, alors que le Premier ministre Wen Jiabao était présent sur la base de Jiuquan.

La mission Shenzhou VI est un projet clé pour le prestige des dirigeants communistes de la Chine, qui ont justifié le coût d'un vol habité par le développement économique dont ils affirment que le pays bénéficiera en retour.

Le premier taïkonaute, Yang Liwei, avait passé plus 21 heures en orbite en octobre 2003, permettant à la Chine de devenir le troisième pays seulement, après la Russie et les Etats-Unis, à envoyer un homme dans l'espace par ses propres moyens. La Chine espère envoyer une fusée inhabitée sur la Lune d'ici 2010, et lancer également une station spatiale.

Microsoft et Yahoo lient leur messagerie

Microsoft et Yahoo ont conclu un accord de partenariat entre leurs deux services de messagerie instantanée qui pourrait concurrencer le leader du marché America Online (AOL), selon des sources proches du dossier.

Le partenariat permettrait aux utilisateurs des deux services d'envoyer et de recevoir des messages instantanés, quel que soit le service qu'ils utilisent. Microsoft cherchait depuis longtemps un accord pour stimuler le profil de sa messagerie MSN Messenger, et avait également entamé des discussions avec AOL.

Les porte-paroles de Microsoft, Yahoo et AOL ont refusé de commenter ces informations. AIM, le système de messagerie instantanée d'AOL, comptait 53 millions d'utilisateurs en août, contre 29 millions pour MSN Messenger et 23 millions pour le système de Yahoo, selon Nielsen/Netratings.

Microsoft commercialise déjà un logiciel permettant d'envoyer et de recevoir des messages grâce aux messageries de Yahoo, AOL et Microsoft, mais il est destiné uniquement aux entreprises.

(D'après AP)

Sécurité portuaire : Des garde-côte américains en inspection au port de Matadi

Une délégation d'experts américains en matière de sécurité portuaire et maritime a séjourné dans la ville de Matadi. Cette délégation qui était composée, notamment de deux techniciens en la matière et du conseiller économique de l'ambassadeur des Etats-Unis en République démocratique du Congo avait pour mission d'inspecter les trois ports de Matadi, Boma et Banana.

Ces ports internationaux qui ouvrent la Rdc au monde par la façade atlantique, sont menacés de fermeture par les instances internationales chargées de la sécurité portuaire et maritime, dont l'Organisation maritime internationale (Omi). Matadi, Boma et Banana ne répondraient plus en effet aux conditions minimales de sécurité exigées par ces instances.

En prévision de la visite des experts américains, le gouvernorat du Bas-Congo avait convoqué une réunion d'évaluation à laquelle avaient pris part les services de l'Etat opérant dans ces ports, notamment, en plus de l'Onatra, l'Ofida, l'Occ ainsi que les services de sécurité et du maintien de l'ordre public, de l'armée et de la police.

Le constat fait au cours de cette réunion qui était présidée par le vice-gouverneur chargé des questions économiques et financières Nsuku, était qu'un effort a été fait, concernant la clôture du port de Matadi et la séparation nette de ses différents compartiments.

C'est l'une des exigences essentielles pour la sécurisation d'un port international, mais ces efforts devraient se poursuivre, afin de remplir d'autres conditions pour sortir définitivement ces ports de la menace de fermeture qui reste suspendue sur eux.

M.K. | Le Potentiel

Les Etats-Unis forts de la caution morale du Fmi annulent 71 millions d'encours de dette extérieure de la Rdc

Le gouvernement des Etats-Unis vient de consentir une annulation de près de 71 millions Usd d'encours de sa dette extérieure à la République démocratique du Congo, en guise de soutien à l'initiative en faveur des Pays pauvres très endettés (Ppte). L'accord a été signé le mercredi 14 septembre par l'ambassadeur des Etats-Unis en Rdc, Roger Meece, de la part du gouvernement des Etats-Unis, et par le ministre des Finances, André-Philippe Futa. L'accord offre à la Rdc une réduction de 100% des flux éligibles. Cet avenant concerne la partie de la dette bilatérale arrivant à échéance entre 2003 et 2005.

Dans un communiqué de presse diffuse par l'ambassade des Etats-Unis en Rdc, il est indiqué que les dettes réduites incluent des prêts contractés auprès de l'Agence américaine pour le développement international (Usaid), la Banque export-import des Etats-Unis, le Département de la défense et le Département de l'agriculture. A ce propos, M. Meece a souligné que le gouvernement des Etats-Unis attendait signer d'autres accords de réduction de dettes avec la Rdc, en accord avec l'adhésion de la Rdc au programme économique appuyé par le Fonds monétaire international et l'initiative Ppte. Selon lui, le but essentiel de ce soutien renouvelé des Etats-Unis aux réformes qu'entreprend le gouvernement de transition est de « libérer de l'argent afin que les gouvernements bénéficiaires puissent l'affecter à des dépenses d'ordre social (éducation, santé, etc) ». Par ailleurs, il a relevé qu'à travers ces réductions de dette, le gouvernement des Etats-Unis « entend soutenir les efforts de reconstruction nationale déployés par le gouvernement et peuple de la Rdc ».

FAUSTIN K. | Le Potentiel

Sur les huit premiers mois de 2005 : Le taux d'inflation calculé en glissement annuel est de + 26,8 %

Dans sa dernière publication, l'Institut national de la statistique (Ins) vient de rendre public l'indice officiel des prix à la consommation des ménages à Kinshasa du mois d'août 2005

A la fin du mois d'août, il apparaît que l'indice officiel des prix à la consommation dans la ville de Kinshasa connaît une hausse de +1,2%.

A en croire l'Ins, cette hausse de prix s'explique par deux facteurs. Il y a la rupture de stock et l'indisponibilité pour certains produits ainsi que la grande saison sèche entraînant une rareté des produits locaux.

Il est mis ainsi en exergue le fait que malgré le bon comportement du franc Congolais au cours de la deuxième quinzaine du mois d'août 2005 le niveau de l'indice a connu un accroissement de l'ordre de +1,2% contre 3,2% en juillet 2005. La moyenne mensuelle du taux de change du franc Congolais en juillet était de 1 dollar contre 489,4 FC, et elle est passée en août à 482,7 FC, soit une variation de -1,4%.

Au regard de ces résultats enregistrés au mois d'août, l'Ins renseigne que le taux d'inflation calculé en glissement annuel sur les huit premiers mois de 2005 est de +26,8% contre +5,5% pour la même période de l'année 2004. Selon les observateurs, à la suite des mesures correctives budgétaire et monétaire prises en février et mai 2005, il y a eu une relative stabilité. Le taux d'inflation a été contenu à un niveau acceptable et le taux de change s'est stabilisé. N'eussent été ces mesures correctives, la situation de l'évolution des prix serait toute autre.

Toutefois, il est souligné un fait au-delà de l'amélioration de la gestion macroéconomique du pays, il y a eu aussi gel de certaines dépenses obligatoires. A ce niveau, il est cité le non paiement des salaires dans la fonction publique et certains services émergeant au budget annexe de l'Etat. Il y a des services publics qui alignent trois, quatre voire cinq mois de non paiement. Si dans les jours à venir, ces dépenses étaient exécutées, cela risque d'avoir des répercussions sur le niveau général des prix et du taux de change.

Al Maketa | Okapi News

Processus électoral : Le référendum constitutionnel prévu fin décembre 2005

L'appui du Gouvernement britannique au processus électoral et son évolution a fait l'objet d'un point de presse au siège de l'ambassade de la Grande Bretagne en Rdc. A cette occasion, l'ambassadeur de Sa Majesté, M. Andy Sparkes a annoncé une contribution supplémentaire de l'ordre de 9 millions de dollars américains de son pays à la Rdc.

Cette conférence de presse était animée conjointement par le vice-Président de la République en charge de la Défense et Sécurité, Azarias Ruberwa, le ministre de l'Intérieur Théophile Mbemba, l'ambassadeur britannique en Rdc Andy Sparkes, le président de la Cei Apollinaire Malu Malu et le Représentant spécial du secrétaire général des Nations-Unies, William Swing.

L'enveloppe de 9 millions de dollars américains accordés à la Rdc porte à 40 millions de dollars américains, le montant total de l'appui apporté par le gouvernement britannique pour les élections.

Cette contribution comprend 18 millions de dollars américains au fond «Appui panier». A cela, il faut ajouter 15 millions pour la sécurisation des élections, faisant ainsi de la Grande-Bretagne le premier bailleur bilatéral dans le cadre du processus électoral en Rdc.

Les co-animateurs de la conférence ont salué le geste posé par l'ambassade britannique, à travers elle, la communauté internationale, pour tous les efforts consentis dans le processus en cours en Rdc. Ils ont également reconnu les efforts de la Cei.

Dina Buhake | Forum des As

La Grande-Bretagne accorde 55 millions Usd pour la réhabilitation des routes

Le gouvernement britannique à travers le Département international pour le Développement (DFID) a consenti la somme de cinquante-cinq millions de dollars américains à la RDC pour la réhabilitation et l'entretien des routes nationales prioritaires, indique un document du ministère des travaux publics ,et Infrastructures (TPI) remis à l'ACP.

Ce financement répond aux principes présentés en novembre 2004 par le gouvernement à la communauté des bailleurs de fonds dans le cadre du programme minimum de partenariat pour la transition et la relance (PMPTR). Le projet s'étend sur une période de cinq ans avec un démarrage effectif des activités au début de l'année 2006.

La gestion du projet est confiée à la Banque mondiale qui assurera sa préparation et sa supervision. A cet effet, une mission conjointe du DFID et de la Banque mondiale a séjourné en RDC, du 08 au 09 août dernier, principalement dans les provinces de l'Equateur et Orientale en vue d'identifier le champ d'action du nouveau projet.

A l'issue du projet, les deux parties, à savoir la RDC et le gouvernement britannique attendent le rétablissement des principaux tronçons routiers de la RDC en vue de permettre la relance socio-économique et sa réintégration interne et externe.

Le projet attend également l'amélioration de la capacité opérationnelle pour l'entretien de deux entreprises publiques de génie civil qui sont l'Office des Routes (OR) et l'Office des Voiries et de drainage (OVD).

Au niveau de la population, le projet soutient l'amélioration des conditions de circulation sur la partie du réseau national prioritaire, qui sera traitée par le projet ainsi que les meilleures conditions de vie des populations dans les zones d'influence des routes.

La coopération britannique par son appui à la réhabilitation et l'entretien des routes vient restaurer le ministère des Travaux publics et Infrastructures dans ses attributions traditionnelles de maître d'ouvrage.

Le Fmi et la Banque mondiale d'accord pour l'amélioration des salaires des enseignants congolais

Les remous sociaux que connaît, en ce moment précis, la République démocratique du Congo ont fait l'objet, d'une réunion entre le Vice-président en charge de la Commission Socio-culturelle et une délégation des représentants de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) dans laquelle était aussi associé Jean-Claude Masangu, Gouverneur de la Banque Central du Congo.

A l'issue de cette rencontre; le représentant du Fmi en République démocratique du Congo, abordé par la presse, a fait savoir que, la rencontre avait pour but de gérer de manière soutenable la crise sociale que connaît le pays.

Du point de vue du FMI il est important de maintenir la stabilité macro-économique des prix, de taux de change relatif que le Gouvernement congolais a pu mettre en place depuis trois ans.

Pour Arend Kauwenaar, représentant du FMI, «on ne peut financer une augmentation des salaires en imprimant de l'argent ». C'est pour cette raison que le Vice-président Z'Ahidi Ngoma, la Banque mondiale et le Fmi ont abordé les alternatives pour pouvoir faire face à ces demandes réelles du côté des enseignants congolais et, peut-être, dans l'ensemble de la fonction publique ».

Le représentant du Fmi en Rdc a déclaré que trois axes ont été, prise en considération pour atteindre l'objectif. M. Kouwenaar pense qu' « il faut d'abord chercher les recettes devant permettre au Gouvernement d'améliorer les salaires ». A ce sujet, il a précisé qu' « il est important de réduire le train de vie de l'Etat, notamment au niveau des dépenses, des institutions, surtout les dépenses qui sont moins prioritaires ».

Au niveau des réformes structurelles qui sont entrain de se faire dans la fonction publique et dans l'Armée, qui consistent au recensement des agents, le Fmi est favorable à l'amélioration du système de paie. Mais, M. Kouwenaar a déclaré que « là, il faut retrouver des économies qui par la suite, devraient être canalisées ».

Pour le Gouverneur de la Banque centrale du Congo (Bcc), « si l'on analyse les recettes de l'Etat, nous n'avons pas utilisé le potentiel à 100% ». Jean-Claude Masangu a affirmé « qu'on peut rechercher, par exemple, au niveau des douanes. Il y a certainement des choses que les douanes peuvent faire pour augmenter les recettes ».

Au niveau du secteur minier aussi, le Gouverneur de la Bcc a signifié qu'il y a beaucoup de choses qui peuvent être faites pour augmenter les recettes.

Pour M. Pedro Alba, Directeur des opérations de la Banque mondiale en Afrique centrale et dans la région des Grands Lacs, son institution et le Fmi n'ont aucune objection au niveau général de l'utilisation des fonds-Ppte. Dans ses explications, il a constaté qu'il y a des priorités pour la réduction de la pauvreté en Rdc et l'amélioration des conditions de vie des enseignants et, en même temps, réduire la contribution des parents dans la paie des frais scolaires ».

Rachidi MABANDU | Forum des As

Sous la supervision du Copirep les experts balisent la voie de la libéralisation du secteur des assurances

Des experts recrutés au niveau de différents services impliqués dans le secteur des assurances se sont retrouvés lundi 3 octobre en séminaire atelier au Grand Hôtel Kinshasa en vue de la validation du Code des assurances, élaboré par le cabinet Caa international aux fins de préparer la réforme du secteur Congolais des assurances.

Ainsi, du 3 au 6 octobre 2005, ont débattus de plusieurs préalables susceptibles d'aider le gouvernement de transition à améliorer l'environnement général des affaires pour l'émergence d'un secteur privé fort et dynamique.

Cet atelier s'est fixé comme objectif d'examiner le projet du rapport final du consultant, qui comprend, outre le projet de Code des assurances, des projets de textes sur la structuration des organes qui seront chargés de contrôler le marché des assurances, un projet de texte sur la libéralisation du secteur et un projet de plan comptable. Les amendements qui ont découlé des quatre jours de discussion seront, enregistrés et intégrés dans le rapport final du consultant pour aider le gouvernement à dégager l'option définitive.

L'objectif visé est de contribuer à rendre l'économie compétitive, avec comme conséquence, entre autres, une meilleure allocation des ressources et une amélioration de la qualité des biens et services. Il s'agit en fait de relancer l'initiative privée en débarrassant l'environnement économique de ses nombreux dysfonctionnements. S'agissant particulièrement du domaine des assurances, des études ont démontré que son développement est gelé par une législation désuète, constituée de textes disparates et incomplets, ainsi que par le monopole accordé en 1973 à la Société nationale d'assurances (Sonas).

Pour le Copirep, il était donc nécessaire de proposer une législation moderne et complète, sous forme d'un Code des assurances, comprenant toutes les dispositions actuellement en force dans des Etats comparables à la Rdc, mais qui tienne compte des particularités du pays et soit donc immédiatement applicable dans toutes ses parties. Il a donc confié au consultant international « Caa » la mission d'élaborer le premier Code intègre des assurances en Rdc devant édicter les principes et règles à même de régir les contrats d'assurances, les différents types d'assurances, les intermédiaires, les règles prudentielles, consuméristes, le contrôle de la concurrence, ainsi que le cadre de fonctionnement des organes de contrôle et de régulation.

Dans le cadre de sa mission, le consultant a eu des échanges avec, notamment des autorités de l'Etat en charge du contrôle du secteur des assurances ; des responsables de la Sonas ; des représentants des assurés, comme par exemple la Fédération des entreprises Congolaises, les courtiers en assurances et les responsables des banques ; des magistrats compétents dans le domaine des assurances et les trois bâtonniers de l'Ordre des avocats, présents à Kinshasa.

Potentiel/Faustin K.

Près de 6 millions de dollars Us pour des opérations agricoles d'urgence en Rdc

Les bailleurs de fonds du Congo, dont les Etats-Unis, le Royaume de Belgique, les Pays-Bas et le gouvernement de Suède ont investi près de 6 millions de dollars Us dans le cadre des opérations agricoles d'urgence, coordonnée par la FAO en Rdc.

C'est ce qui ressort de la signature d'un protocole d'accord concernant 8 projets en exécution entre le gouvernement de transition représenté par les vices-ministres de l'Agriculture et de la Coopération internationale, Oscar Nsankulu et Christian Kambinga, avec le représentant de la FAO en RDC, M. Adrianus Spijkers. Christian Kambinga de la Coopération internationale a salué les efforts que consentent les partenaires du Congo, dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et aider les populations vulnérables de l'Est du pays à pouvoir se prendre en charge.

Ainsi, il a souhaité qu'une attention particulière soit accordée aux autres provinces non en guerre. M. Adrianus Spijkers a renouvelé la volonté de son organisation à disponibiliser les intrants agricoles, d'élevage et de pêche, au profit des populations sinistrées de l'Est du pays. La réussite de ces différents programmes nécessite l'implication de tous notamment le ministre de l'Agriculture, les autorités locales et provinciales, a-t-il dit. M. Luc Lombo, coordonnateur des opérations agricoles d'urgence de la FAO était aussi présent à cette cérémonie.

La RDC était jadis le premier producteur de manioc en Afrique avec près de 20 millions de tonnes de racines fraîches par an et le troisième après la Thaïlande et le Brésil dans le monde, selon des sources proches du ministère de l'Agriculture.

Cette production se trouve aujourd'hui confrontée aux maladies diverses. Ce qui a incité l'implication des bailleurs de fonds, à la réhabilitation de la culture du manioc notamment l'USAID (Agence américaine pour le développement international), l'Union européenne et la FAO (le Fonds des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation).

L'importance de cette culture en RDC, se justifie du fait que c'est un aliment de base pour plus de 70 % de la population congolaise. Avec le financement de l'USAID, l'IITA (Institut international d'agriculture tropicale), met au point des variétés résistantes aux maladies et ravageurs, et des techniques de transformation de manioc en produits de haute valeur ajoutée.

L'Union européenne et la FAO, quant à elles, mènent des activités de multiplication et de distribution des boutures dans l'arrière-pays.

IRM décidée à combattre les tracasseries le long du fleuve Congo et ses affluents

Innovative Resources Management (IRM), un ONG américaine installée en RDC depuis deux ans, ont organisé un atelier national sur la « La lutte Anti-tracasseries pour un développement socio-économique durable le long du fleuve Congo, ses affluents et la ville de Kinshasa... ». Cet atelier vise à réduire les tracasseries et comportement incivique le long du fleuve Congo et de ses affluents dans la mesure où ils ralentissent et empêchent le développement socio-économique de la RDC.

La coordonnatrice du programme IRM, Joyce Abarbanel, a indiqué que son organisme mise dans un premier temps sur l'élévation, la prise de conscience de l'ensemble des parties prenantes sur l'importance des coûts socio-économiques de la petite corruption ainsi que les bénéfices des politiques et pratiques de bonne gouvernance et de transparence. Pour la coordonnatrice, la stratégie de l'IRM consiste à réaliser des études de base afin d'évaluer l'ampleur des tracasseries et leur impact socio-économique.

Elle a aussi à réunir toutes les parties prenantes au développement socio-économique autour des résultats de ces études en vue de les analyser, de réfléchir sur des questions posées et les obstacles, afin d'y trouver des solutions appropriées. Cette approche a abouti à la création des structures de base dénommées « Comités de lutte anti-tracasseries » CLAT en sigle. Pour Michael Brown, président de l'IRM, l'atelier vise à cerner la problématique, avoir les propositions des participants et définir les stratégies d'actions et de plaider pour réduire le phénomène des tracasseries dans la ville de Kinshasa et ses environs.

Les participants à cet atelier dont la clôture était le 30 septembre feront des recommandations et propositions des solutions aux autorités congolaises en vue de venir à bout de ce fléau qui handicape le développement socio-économique de la RDC.

Bulletin de l'Acp

Une mission du Fmi dépêchée à Kinshasa pour scruter le budget 2006

La maquette du budget de l'Etat pour l'exercice 2006 fera l'objet d'une mission spéciale dépêchée par le Fonds monétaire international

M. Cyrille Briançon, sous-directeur au département du Fonds monétaire international (Fmi), va conduire du 15 au 22 octobre 2005, une mission spéciale du Fmi consacrée presque exclusivement à l'examen préalable du projet de loi budgétaire pour l'exercice 2006, et ce, sans doute, avant sa transmission au Parlement pour adoption.

Contrairement aux années antérieures, le Fmi devra faire un arbitrage entre la nécessité de continuer à agir sur la demande en limitant au strict minimum les dépenses publiques et l'impératif de calmer les tensions sociales en répondant favorablement aux revendications des enseignants dans un premier temps, et des agents et fonctionnaires de l'Etat, de l'autre.

La Rdc exécute son programme économique, appuyé par la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (Fprc). Elle a eu le mérite de conclure, de façon satisfaisante, la cinquième revue semestrielle du Peg en août, lors de la réunion du Conseil d'administration du Fmi à Washington. « Les efforts du gouvernement congolais ont contribué au couronnement des arbitrages parfois difficiles du Fmi pour l'amener à se conformer à son cadrage macroéconomique dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et la promotion de la croissance économique de 6,7%, résultat à consolider jusqu'à la fin de l'année », a indiqué, à ce sujet, Arend Kouwenaar.

Le Potentiel/Faustin Kuediasala